



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Protection des consommateurs

Question écrite n° 50948

### Texte de la question

M. Jean-Yves Besselat appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la décision de cessation d'activité du centre technique régional de la consommation de Haute-Normandie. Cette fermeture risque d'entraîner de graves conséquences pour l'Union fédérale des consommateurs de cette région, qui représente et défend les consommateurs, cette association entretenant des rapports étroits de collaboration avec l'organisme visé. Or le CTRC de Haute-Normandie était l'un des moins aidés de France. Il a dû faire de gros sacrifices en procédant à un licenciement et en recourant au chômage partiel. Aussi il lui demande de revenir sur sa décision.

### Données clés

**Auteur :** [M. Besselat Jean-Yves](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50948

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 1982